



Comité sectoriel de main-d'oeuvre
de l'industrie textile du Québec

Programme d'apprentissage en milieu de travail

Occupation d'opératrice ou d'opérateur de métiers à filer

Procédé de filage à fibres libérées

Carnet d'apprentissage

EQ-5043-03 (03-2004)



En collaboration avec :



Mars 2004

Ce document a été réalisé par le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec (CSMOITQ) en collaboration avec la firme CIMA+, grâce au soutien technique d'Emploi-Québec et au soutien financier du Fonds national de formation de la main-d'œuvre.

NOUS TENONS À REMERCIER D'UNE FAÇON PARTICULIÈRE LES PERSONNES QUI ONT PARTICIPÉ À LA VALIDATION DU CARNET D'APPRENTISSAGE.

Bernier, Pascal	Beaulieu Canada - Wickham
Bibeau, Benoît	Beaulieu Canada - Wickham
Blondin, Martin	CSMOITQ
Bougie, Robert	Fédération des syndicats du textile et du vêtement (CSD)
Boutet, Yvon	Denim Swift
Courchesne, Guy C.	Denim Swift
Cournoyer, Bernard	Cavalier Textiles - Sherbrooke
Desroches, Pierrot	Cavalier Textiles - Sherbrooke
Gagné, Lorraine	Cavalier Textiles - Sherbrooke
Gagné, Michel	Les Lainages Victor
Gagnon, Guy	Denim Swift
Gendreau, René	PGI DIFCO Tissus de performance
Girardin, Sandra	Beaulieu Canada - Wickham
Hamel, Michel	Cavalier Textiles - Sherbrooke
Hammond, Cécile	Ministère de l'Éducation du Québec
Jutras, Danielle	Beaulieu Canada - Acton Vale
Laberge, Rosette	CSMOITQ
Lallier, François	Beaulieu Canada - Acton Vale
Larochelle, André	CIMA +
Leboeuf, Jean-Guy	Cleyn & Tinker
Legault, Paul	CSMOITQ
Lepage, Linda	Denim Swift
Mathieu, Pascal	Beaulieu Canada - Wickham
Mélançon, Martin	Denim Swift
Nadeau, Daniel	Beaulieu Canada - Wickham
Nicol, Suzanne	Cavalier Textiles - Sherbrooke
Olivier, Pierre-Jean	TUAC
Pellerin, Jacinthe	Les Fils Sélect
Poulin, Marquis	Cookshiretex
Samson, Manon	Beaulieu Canada - Wickham
Trépanier, Sylvie	Cavalier Textiles - Sherbrooke
Veilleux, Daniel	Cavalier Textiles - Sherbrooke

DOSSIER DE L'APPRENTIE/DE L'APPRENTI

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE (____) _____

N° de carnet Emploi-Québec : _____

Notes sur la protection des renseignements personnels

Les renseignements recueillis dans ce carnet sont soumis à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Les renseignements sont recueillis afin d'administrer le Programme d'apprentissage en milieu de travail d'Emploi-Québec.

Pour toute information relative à l'accès aux documents et à la protection des renseignements personnels, s'adresser à Emploi-Québec.

Table des matières

Présentation	5
Certificat de qualification professionnelle	6
Sommaire	7
Définition de l'occupation	8
Santé et sécurité au travail et exigences professionnelles normales	9
Attitudes et comportements professionnels	10
Procédé de filage à fibres libérées (FFL)	11
Tableau synthèse	12
Connaissances préalables	13
MODULE 1	14
MODULE 2	19
MODULE 3	24
MODULE 4	33
MODULE 5	40
Commentaires et suivi à donner au Programme d'apprentissage	45
Suivi des apprentissages maîtrisés	46
Plan individuel d'apprentissage	48
Renseignements sur l'employeur	50

Présentation

Ce carnet d'apprentissage comprend les modules d'apprentissage en entreprise pour l'occupation d'opératrice ou d'opérateur de métiers à filer.

À l'aide de ce document, les apprenties et les apprentis pourront acquérir et faire reconnaître la maîtrise de leur métier sous la supervision de personnes qui l'exercent déjà avec compétence. Ainsi, tout au long de l'apprentissage, les compagnons et compagnes pourront évaluer l'exécution des activités de l'occupation par les apprenties ou les apprentis et vérifier leurs habiletés par rapport aux compétences visées.

L'engagement à poursuivre les objectifs du Programme d'apprentissage en milieu de travail est confirmé par la signature d'une entente. La réalisation de chaque module n'est pas soumise à une durée déterminée et l'apprentissage de chaque compétence peut être fait dans l'ordre qui convient à l'entreprise.

Des suggestions quant à la progression dans l'occupation sont incluses dans le guide à l'intention des compagnons et des compagnes.

C'est par des signatures au moment jugé opportun que l'on attestera l'acquisition des compétences. La ou le signataire autorisé de l'entreprise devra aussi confirmer la maîtrise des compétences.

Ce carnet comprend aussi le plan individuel d'apprentissage servant à établir la liste des compétences à acquérir. On trouvera des renseignements plus complets à ce sujet dans le guide à l'intention des compagnons et des compagnes.

≡ IMPORTANT ≡

Il appartient aux apprenties et aux apprentis de prendre soin de ce carnet, car il est l'unique document où sont consignés les détails de leur apprentissage.

Certificat de qualification professionnelle

Le certificat de qualification professionnelle a pour but d'attester la maîtrise de l'occupation d'opératrice ou d'opérateur de métiers à filer et de reconnaître le détenteur comme une personne qualifiée sur un des procédés de filage (à anneaux, à fibres libérées, à jet d'air).

On pourra attester la maîtrise des compétences lorsque l'apprentie ou l'apprenti maîtrisera tous¹ les éléments de compétence d'un module et qu'une évaluation aura été faite par le compagnon ou la compagne d'apprentissage sur la base des conditions et critères de performance indiqués.

Emploi-Québec délivre un certificat de qualification professionnelle à la personne qui maîtrise les compétences contenues dans ce carnet d'apprentissage pour chacun des procédés de filage.

1. Les éléments de compétence pour lesquels on indique « s'il y a lieu » ne sont pas obligatoires.

Sommaire

Le carnet d'apprentissage fait état des compétences associées à l'exercice de l'occupation d'opératrice ou d'opérateur de métiers à filer et en précise les critères de performance associés à la réalisation des activités dans un contexte de travail.

Afin de bien représenter la réalité de l'occupation d'opératrice ou d'opérateur de métiers à filer, trois carnets ont été conçus à partir de la norme. Le détail des compétences et les critères de performance sont spécifiques aux procédés de filage à anneaux, de filage à fibres libérées et de filage à jet d'air.

Pour être reconnu compétent dans cette occupation, l'opératrice ou l'opérateur devra maîtriser chacune des compétences suivantes sur le procédé en apprentissage.

PROCÉDÉ FILAGE À ANNEAUX (FA)	PROCÉDÉ FILAGE À FIBRES LIBÉRÉES (FFL)	PROCÉDÉ FILAGE À JET D'AIR (FJ)
<u>COMPÉTENCES</u>	<u>COMPÉTENCES</u>	<u>COMPÉTENCES</u>
<u>MODULES :</u>	<u>MODULES :</u>	<u>MODULES :</u>
1. Alimenter les métiers	1. Alimenter les métiers	1. Alimenter les métiers
2. Patrouiller l'aire de travail des métiers	2. Patrouiller l'aire de travail des métiers	2. Patrouiller l'aire de travail des métiers
3. Réparer les cassures	3. Réparer les cassures	3. Réparer les cassures
4. Faire les levées	4. Faire les levées	4. Faire les levées
5. Faire les entretiens planifiés	5. Faire les entretiens planifiés	5. Faire les entretiens planifiés

Le détail des compétences et les critères de performance sont spécifiques à chaque procédé.

Un certificat de qualification professionnelle sera délivré pour chaque procédé.

Définition de l'occupation

Cette définition de l'occupation d'opératrice ou d'opérateur de métiers à filer a été recueillie auprès des experts de l'occupation lors de l'analyse de la situation de travail.

Les opératrices ou les opérateurs de métiers à filer font fonctionner des métiers servant à étirer un ruban ou une mèche et à lui donner une torsion pour en faire un fil.

Les opératrices ou les opérateurs de métiers à filer exercent une partie ou l'ensemble des tâches suivantes :

- *consulter la fiche d'assignation et de travail;*
- *patrouiller la zone de travail avec camion pour mèches ou autres produits d'alimentation afin d'alimenter les métiers;*
- *patrouiller la zone de travail afin de s'assurer qu'il n'y a pas de fils cassés et que les produits sont exempts de défauts;*
- *réparer les cassures de fils, de mèches, de rubans, d'enroulements ou d'engorgements;*
- *effectuer différents entretiens sur les métiers et dans la zone de travail;*
- *effectuer les levées.*

Différentes appellations d'emploi

Opératrice ou opérateur de métiers à filer à anneaux (FA)

Opératrice ou opérateur de métiers à filer à fibres libérées (FFL)

Opératrice ou opérateur de métiers à filer à jet d'air (FJ)

Les participantes et les participants de l'analyse de la situation de travail ont émis des commentaires selon lesquels cette définition est une représentation juste des principales tâches effectuées par des opératrices ou des opérateurs de métiers à filer. Cette définition décrit les trois types de filages (à anneaux, à fibres libérées et à jet d'air) sans isoler un procédé par rapport à un autre.

Santé et sécurité au travail et exigences professionnelles normales

Santé et sécurité au travail

L'apprentie ou l'apprenti recevra l'information nécessaire concernant la santé et la sécurité au travail. C'est au compagnon ou à la compagne de s'assurer d'informer adéquatement l'apprentie ou l'apprenti sur les risques reliés à son travail et de lui assurer la formation, l'entraînement et la supervision appropriés afin de faire en sorte que l'apprentie ou l'apprenti ait les habiletés et les connaissances requises pour accomplir, de façon sécuritaire, le travail qui lui est confié. Les règles et consignes de santé et sécurité propres à l'entreprise doivent absolument faire l'objet d'apprentissages et d'évaluations dans le cadre du programme d'apprentissage en milieu de travail.

Des outils sont disponibles au compagnon ou à la compagne et à l'apprentie ou à l'apprenti, soit l'analyse sécuritaire de tâches fournie avec le programme ou l'analyse effectuée par son entreprise.

Exigences professionnelles normales

Le grand éventail de couleurs de fil produit et l'utilisation des couleurs comme éléments de classification rendent impérative la capacité de distinguer les couleurs.

De plus, la minutie requise pour effectuer certaines opérations avec les rubans, les mèches et les fils, jumelée à des standards minimums d'efficacité, fait en sorte qu'une bonne dextérité manuelle est essentielle pour être opératrice ou opérateur de métiers à filer.

Attitudes et comportements professionnels

Dans le cadre de l'apprentissage en milieu de travail de l'occupation d'opératrice ou d'opérateur de métiers à filer, certaines attitudes et certains comportements professionnels sont nécessaires à sa réussite.

Après consultation des experts de l'occupation dans l'ensemble du Québec, en voici une liste non exhaustive qu'il appartient à l'entreprise de personnaliser :

- Esprit d'équipe,
- Communication,
- Goût du travail bien fait,
- Dextérité manuelle,
- Sens de l'observation,
- Bonne planification du travail,
- Patience.

Bien sûr, afin de les expliquer plus clairement, des gestes-clés ont été spécifiquement attribués à chacun des éléments de compétences à l'intérieur de chacun des modules. Ils vous seront expliqués au bon moment par votre compagnon ou votre compagne.

Procédé filage à fibres libérées (FFL)

COMPÉTENCES

MODULES :

1. ALIMENTER LES MÉTIERS
2. PATROUILLER L' AIRE DE TRAVAIL DES MÉTIERS
3. RÉPARER LES CASSURES
4. FAIRE LES LEVÉES
5. FAIRE LES ENTRETIENS PLANIFIÉS

INSCRIRE LA MARQUE DES ÉQUIPEMENTS UTILISÉS

TABLEAU SYNTHÈSE – Opératrice ou opérateur de métiers à filer

Compétences Modules	Activités			
1. Alimenter les métiers	1.1 Préparer l'alimentation	1.2 Faire les changements de production	1.3 Alimenter les positions	
2. Patrouiller l'aire de travail des métiers	2.1 Déterminer le type de cassure	2.2 Vider les boîtes d'aspiration	2.3 Remettre l'automate en marche*	2.4 Réagir aux situations anormales
3. Réparer les cassures	3.1 Réparer les cassures de rubans	3.2 Réparer les cassures d'enroulements	3.3 Réparer les cassures des fils	3.4 Dégager les engorgements
	3.5 Remplacer les rouleaux			
4. Faire les levées	4.1 Identifier les paquets produits*	4.2 Faire une levée manuelle*	4.3 Traiter les paquets produits	4.4 Renfiler les tubes ou cônes de départ
	4.5 Garnir les métiers en tubes ou en cônes vides	4.6 Faire les rapports de production*		
5. Faire les entretiens planifiés	5.1 Faire les nettoyages réguliers	5.2 Faire le grand nettoyage lors des arrêts de métiers (entretien préventif)	5.3 Disposer des rebuts	5.4 Faire les changements de cires*

* S'il y a lieu

Connaissances préalables

Le compagnon ou la compagne devra s'assurer de former l'apprentie ou l'apprenti sur ces connaissances préalables avant de commencer les activités d'apprentissage.

Préalables	Stratégies	Outils disponibles	Initiales compagnon ou compagne/ apprentie ou apprenti
Connaître les règlements d'usine en matière de santé et sécurité ainsi que les risques et les moyens de prévention reliés à l'exercice de l'occupation	- Explications du compagnon ou de la compagne ou de l'experte ou de l'expert	- Analyse sécuritaire de tâches (annexe* E)	_____
Connaître le procédé de filage (étrirage/torsion/renvidage)	- Explications du compagnon ou de la compagne ou de l'experte ou de l'expert	- Métiers de filage - CD-FAO** pour l'opératrice ou l'opérateur de métiers à filer à fibres libérées (annexe G)	_____
Connaître les procédés de transformation avant et après le filage	- Explications du compagnon ou de la compagne ou de l'experte ou de l'expert	- Atelier avant/après - CD-FAO pour l'opératrice ou l'opérateur de métiers à filer à fibres libérées (annexe G)	_____
Comprendre le système d'alimentation du métier	- Explications du compagnon ou de la compagne ou de l'experte ou de l'expert	- CD-FAO pour l'opératrice ou l'opérateur de métiers à filer à fibres libérées (annexe G)	_____
Connaître l'usage et les propriétés des matières premières (fibres naturelles ou synthétiques et filaments naturels, synthétiques ou élastiques)	- Explications du compagnon ou de la compagne ou de l'experte ou de l'expert	- Matières premières de l'usine - CD-FAO pour l'opératrice ou l'opérateur de métiers à filer à fibres libérées (annexe G)	_____
Connaître la mission et les valeurs de l'entreprise	- Discussion	- Documents internes de l'entreprise	_____

Compte tenu de la nature des apprentissages pour l'apprentie ou l'apprenti, une formation hors production sera nécessaire pour plusieurs de ces préalables. Cette formation hors production est assumée par le compagnon ou la compagne en entreprise.

* Les annexes sont dans le guide à l'intention du compagnon ou de la compagne.

** FAO : Formation assistée par ordinateur

MODULE 1

COMPÉTENCE VISÉE

1. ALIMENTER LES MÉTIERS

CONTEXTE DE RÉALISATION

- L'opératrice ou l'opérateur de métiers à filer à fibres libérées est responsable de l'alimentation des métiers lui ayant été assignés. Habituellement, plusieurs métiers sont sous sa responsabilité.
- Les préoccupations de l'opératrice ou de l'opérateur concernant l'alimentation seront principalement le respect des méthodes et des consignes lors de changements de lots et la mise en marche, le plus rapidement possible, de chacune des positions de filage des métiers.
- L'opératrice ou l'opérateur se fait habituellement assister par des collègues lors d'un départ de métiers ou d'un changement de lots, afin d'accélérer la mise en production. L'alimentation routinière est habituellement effectuée sans aide.
- Lors de l'alimentation des métiers, l'opératrice ou l'opérateur doit se référer aux fiches techniques, aux bons de commande ou à d'autres documents pertinents.

1. ALIMENTER LES MÉTIERS

1.1. PRÉPARER L'ALIMENTATION

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) : a) Prendre connaissance des lots à produire ou en production; b) Vérifier la conformité des lots à propos des différents produits, des équipements et des contenants; c) Préparer le matériel et l'équipement en conséquence.	Bilan d'étape 1
	Initiales
	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.
	_____ _____ _____

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
➤ Respecte les consignes de préparation - Interprète avec exactitude les instructions de travail, les fiches de l'alimentation ou autres; - Décrit avec justesse l'usage et les propriétés de la matière première utilisée (capable de); - Prépare le bon produit; - Prépare le bon matériel; - Respecte l'horaire de production.	_____ _____ _____ _____ _____	_____ _____ _____ _____ _____
➤ Respecte les normes de qualité - Indique, signale et isole toutes les non-conformités sur les produits et toutes les irrégularités sur les équipements et les contenants.	_____	_____
➤ Prévoit la production à venir - Range les camions de réserve; - Sort les produits et le matériel avant le changement.	_____ _____	_____ _____
➤ Respecte les consignes de santé et sécurité - Inspecte régulièrement l'état des camions et fait l'entretien préventif ou avise le responsable; - Manipule les équipements selon les méthodes sécuritaires; - Place les produits et le matériel aux endroits désignés.	_____ _____ _____	_____ _____ _____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne sont inscrites sur chaque ligne lorsque l'apprentie ou l'apprenti respecte les critères de performance. Lorsqu'un élément ne concerne pas l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

1. ALIMENTER LES MÉTIERS

1.1. PRÉPARER L'ALIMENTATION (suite)

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
<p>➤ Possède un bon esprit d'équipe et une bonne communication</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communique l'information pertinente aux collègues et aux superviseurs; - Participe à la résolution des problèmes. 	<p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne sont inscrites sur chaque ligne lorsque l'apprentie ou l'apprenti respecte les critères de performance. Lorsqu'un élément ne concerne pas l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

1. ALIMENTER LES MÉTIERS

1.2. FAIRE LES CHANGEMENTS DE PRODUCTION

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Bilan d'étape 1	
	Initiales	
	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.	
a) Faire la fin du mélange, au besoin;	_____	_____
b) Faire l'arrêt du métier;	_____	_____
c) Procéder au nettoyage du métier;	_____	_____
d) Remplacer les tubes ou cônes, au besoin;	_____	_____
e) Faire la décontamination, au besoin;	_____	_____
f) Changer les nombrils ou les rouleaux ouvreurs, au besoin;	_____	_____
g) Remplacer les bobines d'amorce, au besoin;	_____	_____
h) Assister la mécanicienne ou le mécanicien ou la technicienne ou le technicien afin de changer les paramètres sur la machine, au besoin;	_____	_____
i) Procéder au démarrage de la machine et de l'automate;	_____	_____
j) Assurer la conformité du produit (échantillon, test, etc.).	_____	_____

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
<p>➤ Respecte les méthodes et les consignes lors des changements de lots</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indique adéquatement les changements de paramètres devant être effectués; - Vide complètement le métier de l'ancien produit; - Remplace les tubes ou cônes de la prochaine production; - Voit aux changements des nombrils et des rouleaux ouvreurs, lorsque nécessaire. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
<p>➤ Respecte les normes de qualité</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'assure de l'identification adéquate des fils et des fibres (rubans); - Reconnaît les signes de contamination et s'assure, avant, pendant et après la production, qu'il n'y en a pas; - S'assure que les produits sont conformes (échantillons, tests, etc.). 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne sont inscrites sur chaque ligne lorsque l'apprentie ou l'apprenti respecte les critères de performance. Lorsqu'un élément ne concerne pas l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

1. ALIMENTER LES MÉTIERS

1.2 FAIRE LES CHANGEMENTS DE PRODUCTION (suite)

CRITÈRES DE PERFORMANCE (suite) :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
<p>➤ Fait les changements de production avec efficacité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Atteint le temps moyen d'alimentation des métiers de l'atelier (vitesse d'exécution); 	_____	_____
<p>➤ Respecte les consignes de santé et sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilise les équipements et outils appropriés mis à sa disposition; - Respecte les méthodes de travail sécuritaires; - Fait preuve de vigilance (est attentif). 	_____ _____ _____	_____ _____ _____
<p>➤ A le goût du travail bien fait</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectue les changements conformément aux directives; - Réagit aux anomalies sur les produits et corrige la situation. 	_____ _____	_____ _____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne sont inscrites sur chaque ligne lorsque l'apprentie ou l'apprenti respecte les critères de performance. Lorsqu'un élément ne concerne pas l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

1. ALIMENTER LES MÉTIERS

1.3 ALIMENTER LES POSITIONS

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) : a) Remplacer les pots (presque vides); b) Faire passer le ruban dans les différents guides-fibres jusqu'à engagement; c) Disposer des pots vides, au besoin.	Bilan d'étape 1	
	Initiales	
	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.	
	_____	_____

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
➤ Respecte les méthodes et les consignes lors de l'alimentation des positions - Décrit les opérations d'alimentation des positions et les effectue adéquatement.	_____	_____
➤ Exécute l'alimentation avec efficacité et précision - S'assure de remplacer les pots de ruban avant qu'ils ne se vident complètement; - Ne produit presque pas de rebuts.	_____ _____	_____ _____
➤ Respecte les consignes de santé et sécurité - Respecte les méthodes de travail sécuritaires; - Alimente les positions avec attention et vigilance.	_____ _____	_____ _____
➤ A de la patience et de la dextérité - Effectue des gestes précis de façon minutieuse et constante.	_____	_____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne sont inscrites sur chaque ligne lorsque l'apprentie ou l'apprenti respecte les critères de performance. Lorsqu'un élément ne concerne pas l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

MODULE 2

COMPÉTENCE VISÉE

2. PATROUILLER L'AIRE DE TRAVAIL DES MÉTIERS

CONTEXTE DE RÉALISATION

- Dans le cadre de son travail, l'opératrice ou l'opérateur doit patrouiller de façon systématique l'aire de travail des métiers sous sa responsabilité, afin de s'assurer de la bonne marche de la production et du respect des critères de qualité des produits.
- Les patrouilles représentent une large part du travail de l'opératrice ou de l'opérateur et cette activité s'effectue de façon autonome.
- Plusieurs opératrices ou opérateurs possèdent un tablier d'outils manuels permettant de réagir à certaines cassures et situations imprévues pendant la patrouille.
- Les patrouilles permettent également de prévenir les bris de métiers en détectant, de façon préventive, les anomalies (bruit, chaleur, vibrations).
- Les réparations majeures sont effectuées par un spécialiste.

2. PATROUILLER L'AIRE DE TRAVAIL DES MÉTIERS

2.1. DÉTERMINER LE TYPE DE CASSURE

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) : a) Vérifier le ruban; b) Vérifier s'il y a enroulement (rouleau alimenteur, rouleau briseur); c) Vérifier l'ordinateur de la machine pour déterminer la cause de la cassure; d) Vérifier la boîte de filage; e) Vérifier la sortie du fil.	Bilan d'étape 1	
	Initiales	
	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.	
	_____	_____

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
➤ Détecte rapidement les cassures - Effectue les patrouilles (fréquence, procédure) selon les normes du poste; - Produit des paquets uniformes; - S'assure que les sections sont propres; - Évite la propagation des cassures.	_____ _____ _____ _____	_____ _____ _____ _____
➤ Détermine avec justesse le type de cassure - Évite les cassures répétitives; - Produit des paquets uniformes.	_____ _____	_____ _____
➤ Respecte les consignes de santé et sécurité - Respecte les méthodes de travail sécuritaires (posture, etc.).	_____	_____
➤ A le sens de l'observation - Localise visuellement les brins cassés; - Reconnaît visuellement les anomalies sur les positions.	_____ _____	_____ _____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne sont inscrites sur chaque ligne lorsque l'apprentie ou l'apprenti respecte les critères de performance. Lorsqu'un élément ne concerne pas l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

2. PATROUILLER L'AIRE DE TRAVAIL DES MÉTIERS

2.2. VIDER LES BOÎTES D'ASPIRATION

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) : a) Ouvrir adéquatement la porte de la boîte d'aspiration; b) Nettoyer le filtre d'aspiration.	Bilan d'étape 1	
	Initiales	
	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.	
	_____	_____

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
➤ Respecte les méthodes et les consignes - S'assure que le blocage dans les boîtes d'aspiration ne cause pas de cassures (de façon significative); - S'assure qu'il n'y a pas d'alarme d'aspiration; - Évite les troubles d'aspiration.	_____ _____ _____	_____ _____ _____
➤ Respecte les consignes de qualité - Dispose des rebuts de façon appropriée.	_____	_____
➤ Respecte les consignes de santé et sécurité - Respecte les méthodes de travail sécuritaires; - Utilise les équipements appropriés mis à sa disposition (protection, etc.); - Nettoie le plancher pour éviter l'accumulation de poussière, au besoin.	_____ _____ _____	_____ _____ _____
➤ A le goût du travail bien fait - Vide les boîtes d'aspiration de façon systématique.	_____	_____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne sont inscrites sur chaque ligne lorsque l'apprentie ou l'apprenti respecte les critères de performance. Lorsqu'un élément ne concerne pas l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

2. PATROUILLER L'AIRE DE TRAVAIL DES MÉTIERS

2.3. REMETTRE L'AUTOMATE EN MARCHÉ (s'il y a lieu)

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) : a) Déterminer la cause de l'arrêt de l'automate*; b) Le remettre en marche ou aviser le superviseur, le technicien ou le mécanicien.	Bilan d'étape 1
	Initiales
	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.
	_____ _____

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
➤ Respecte les méthodes et les consignes - Détermine la cause de l'arrêt de l'automate; - Élimine la cause ou avise le responsable de l'anomalie sur l'automate; - Utilise la bonne méthode pour remettre l'automate en marche.	_____ _____ _____	_____ _____ _____
➤ Respecte les consignes de qualité - S'assure toujours que les attaches faites par l'automate sont conformes.	_____	_____
➤ Respecte les consignes de santé et sécurité - Respecte les méthodes de travail sécuritaires; - Vérifie le système de sécurité de l'automate; - Est vigilant lorsqu'il travaille près de l'automate.	_____ _____ _____	_____ _____ _____
➤ A le sens de l'observation - Indique rapidement les anomalies sur l'automate.	_____	_____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne sont inscrites sur chaque ligne lorsque l'apprentie ou l'apprenti respecte les critères de performance. Lorsqu'un élément ne concerne pas l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

*Dans certaines entreprises, l'automate est appelé « robot » ou « attacheur ».

2. PATROUILLER L'AIRE DE TRAVAIL DES MÉTIERS

2.4. RÉAGIR AUX SITUATIONS ANORMALES

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) : a) Arrêter le métier; b) Prendre les mesures appropriées.	Bilan d'étape 1
	Initiales
	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
➤ Respecte les méthodes et les consignes de l'entreprise - Effectue toutes les patrouilles attendues; - Détecte rapidement les situations anormales sur les métiers; - Élimine les causes ou communique avec précision les anomalies au superviseur.	_____ _____ _____	_____ _____ _____
➤ Respecte les consignes de santé et sécurité - Prend les mesures appropriées pour garder l'aire de travail propre et dégagée; - Utilise les équipements et outils mis à sa disposition pour travailler d'une façon sécuritaire.	_____ _____	_____ _____
➤ Possède un bon esprit d'équipe et une bonne communication - Communique l'information pertinente aux collègues et aux superviseurs; - S'assure de la correction du problème.	_____ _____	_____ _____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne sont inscrites sur chaque ligne lorsque l'apprentie ou l'apprenti respecte les critères de performance. Lorsqu'un élément ne concerne pas l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

MODULE 3

COMPÉTENCE VISÉE

3. RÉPARER LES CASSURES

CONTEXTE DE RÉALISATION

- L'opératrice ou l'opérateur de métiers à filer à fibres libérées manuels, dans le cadre de ses patrouilles ou lorsque nécessaire, doit réparer des cassures afin de remettre en marche les positions des métiers à filer. À moins d'une situation particulière, il effectue ces activités de façon autonome.
- Les métiers automatisés à fibres libérées disposent de voyants lumineux permettant de localiser les cassures sur les positions et d'automates pour y faire les attaches.
- Certaines entreprises permettent l'utilisation d'outils manuels pour faciliter le travail de l'opératrice ou de l'opérateur.

3. RÉPARER LES CASSURES

3.1. RÉPARER LES CASSURES DE RUBANS

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) : a) Vérifier l'état du ruban et du contenant; b) Déterminer la cause de la cassure; c) Enlever et disposer du produit non conforme; d) Renfiler le ruban dans les guides-fibres; e) Faire les attaches de fils, si nécessaire; f) Nettoyer le rotor et le nombril.	Bilan d'étape 1	
	Initiales	
	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.	
	_____	_____

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
➤ Respecte les méthodes et les consignes - Détermine adéquatement les causes des cassures; - Répare non seulement la cassure de ruban, mais élimine les causes de la cassure; - S'assure que le rotor et le nombril sont nettoyés.	_____ _____ _____	_____ _____ _____
➤ Respecte les normes de qualité - S'assure que les attaches sont conformes; - Enlève et dispose du produit non conforme sur les pots de ruban et sur les tubes ou cônes en production; - Signale les irrégularités dans les produits et dans l'environnement (humidité, température, etc.).	_____ _____ _____	_____ _____ _____
➤ Répare les cassures de ruban avec efficacité - Satisfait aux exigences de production de l'atelier (vitesse d'exécution).	_____ _____	_____ _____
➤ Respecte les consignes de santé et sécurité - Respecte les méthodes de travail sécuritaires; - Est vigilant près des pièces mobiles.	_____ _____	_____ _____
➤ A de la patience - Répare les cassures de rubans de façon systématique et répétée.	_____ _____	_____ _____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.
 Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.
 Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne sont inscrites sur chaque ligne lorsque l'apprentie ou l'apprenti respecte les critères de performance. Lorsqu'un élément ne concerne pas l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

3. RÉPARER LES CASSURES

3.1 RÉPARER LES CASSURES DE RUBANS (suite)

CRITÈRES DE PERFORMANCE : (suite)	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
<p>➤ A le sens de l'observation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Détecte avec rapidité et précision les rubans cassés. 	_____	_____
<p>➤ A de la dextérité manuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectue des gestes précis de façon minutieuse et constante. 	_____	_____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne sont inscrites sur chaque ligne lorsque l'apprentie ou l'apprenti respecte les critères de performance. Lorsqu'un élément ne concerne pas l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

3. RÉPARER LES CASSURES

3.2. RÉPARER LES CASSURES D'ENROULEMENTS

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Bilan d'étape 1
	Initiales
	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.
a) Enlever les enroulements sur les rouleaux de métal ou de caoutchouc, avec les équipements appropriés;	_____
b) Déterminer la cause de la cassure;	_____
c) Enlever et disposer du produit non conforme;	_____
d) Nettoyer le rotor et le nombril;	_____
e) Faire les attaches de fils, si nécessaire.	_____

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
<p>➤ Respecte les méthodes et les consignes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Détermine adéquatement les causes des cassures d'enroulements; - Répare non seulement les cassures, mais élimine les causes des cassures d'enroulements; - Remplace les rouleaux, lorsque nécessaire ou s'assure du remplacement de ceux-ci. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
<p>➤ Respecte les normes de qualité</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'assure que les attaches sont conformes; - Enlève et dispose du produit non conforme; - Utilise adéquatement les outils; - S'assure que le rotor et le nombril sont nettoyés. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
<p>➤ Répare les cassures d'enroulements avec efficacité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Satisfait aux exigences de production de l'atelier (vitesse d'exécution). 	<p>_____</p>	<p>_____</p>
<p>➤ Respecte les consignes de santé et sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilise les outils de façon appropriée; - Respecte les méthodes de travail sécuritaires; - Est vigilant près des pièces mobiles. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne sont inscrites sur chaque ligne lorsque l'apprentie ou l'apprenti respecte les critères de performance. Lorsqu'un élément ne concerne pas l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

3. RÉPARER LES CASSURES

3.2. RÉPARER LES CASSURES D'ENROULEMENTS (suite)

CRITÈRES DE PERFORMANCE (suite) :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
<p>➤ A de la patience</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répare les cassures d'enroulements de façon systématique et répétée. 	_____	_____
<p>➤ A le sens de l'observation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Détermine avec précision les cassures d'enroulements. 	_____	_____
<p>➤ A de la dextérité manuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectue des gestes précis de façon minutieuse et constante. 	_____	_____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne sont inscrites sur chaque ligne lorsque l'apprentie ou l'apprenti respecte les critères de performance. Lorsqu'un élément ne concerne pas l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

3. RÉPARER LES CASSURES

3.3. RÉPARER LES CASSURES DE FILS

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) : a) Déterminer la cause de la cassure; b) Enlever et disposer du produit non conforme; c) Nettoyer le rotor et le nombril; d) Faire les attaches de fils, si nécessaire.	Bilan d'étape 1
	Initiales
	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.
	_____ _____ _____ _____

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
➤ Respecte les méthodes et les consignes - Détermine avec justesse les causes des cassures; - Répare non seulement les cassures, mais élimine les causes des cassures; - S'assure que le rotor et le nombril sont nettoyés.	_____ _____ _____	_____ _____ _____
➤ Respecte les normes de qualité - S'assure que les attaches sont conformes; - Enlève et dispose du produit non conforme; - Produit des paquets uniformes.	_____ _____ _____	_____ _____ _____
➤ Répare les cassures de fils avec efficacité - Satisfait aux exigences de production de l'atelier (vitesse d'exécution).	_____	_____
➤ Respecte les consignes de santé et sécurité - Respecte les méthodes de travail sécuritaires; - Est vigilant près des pièces mobiles.	_____ _____	_____ _____
➤ A de la patience - Répare les cassures de fils de façon systématique et répétée.	_____	_____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne sont inscrites sur chaque ligne lorsque l'apprentie ou l'apprenti respecte les critères de performance. Lorsqu'un élément ne concerne pas l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

RÉPARER LES CASSURES

3.3. RÉPARER LES CASSURES DE FILS (suite)

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
<p>➤ A le sens de l'observation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indique avec rapidité et précision les fils cassés. 	_____	_____
<p>➤ A de la dextérité manuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectue des gestes précis de façon minutieuse et constante. 	_____	_____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne sont inscrites sur chaque ligne lorsque l'apprentie ou l'apprenti respecte les critères de performance. Lorsqu'un élément ne concerne pas l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

3. RÉPARER LES CASSURES

3.4. DÉGAGER LES ENGORGEMENTS

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Bilan d'étape 1	
	Initiales	
	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.	
a) Enlever les engorgements (rubans);	_____	_____
b) Déterminer la cause de l'engorgement;	_____	_____
c) Enlever et disposer du produit non conforme;	_____	_____
d) Renfiler le ruban;	_____	_____
e) Nettoyer le rotor et le nombril;	_____	_____
f) Faire les attaches de fils, si nécessaire.	_____	_____

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
<p>➤ Respecte les méthodes et les consignes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Détermine avec justesse les causes des engorgements; - Répare non seulement les cassures, mais élimine les causes d'engorgements; - S'assure que le rotor et le nombril sont nettoyés. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
<p>➤ Respecte les normes de qualité</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'assure que les attaches sont conformes; - Enlève et dispose du produit non conforme (fil fin ou faible); - Utilise adéquatement les outils; - Signale les irrégularités dans les produits et dans l'environnement (humidité, température, etc.). 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
<p>➤ Répare les cassures d'engorgements avec efficacité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Satisfait aux exigences de production de l'atelier (vitesse d'exécution). 	<p>_____</p>	<p>_____</p>
<p>➤ Respecte les consignes de santé et sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilise les outils de façon appropriée; - Respecte les méthodes de travail sécuritaires; - Est vigilant près des pièces mobiles. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne sont inscrites sur chaque ligne lorsque l'apprentie ou l'apprenti respecte les critères de performance. Lorsqu'un élément ne concerne pas l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

3. RÉPARER LES CASSURES

3.4. DÉGAGER LES ENGORGEMENTS (suite)

CRITÈRES DE PERFORMANCE (suite) :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
<p>➤ A de la patience</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répare les engorgements de façon systématique et répétée. 	_____	_____
<p>➤ A le sens de l'observation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Détecte avec rapidité et précision les engorgements. 	_____	_____
<p>➤ A de la dextérité manuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectue des gestes précis de façon minutieuse et constante. 	_____	_____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne sont inscrites sur chaque ligne lorsque l'apprentie ou l'apprenti respecte les critères de performance. Lorsqu'un élément ne concerne pas l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

3. RÉPARER LES CASSURES

3.5. REMPLACER LES ROULEAUX

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Bilan d'étape 1	
	Initiales	
	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.	
a) Détecter les rouleaux endommagés;	_____	_____
b) Changer les rouleaux ou aviser le superviseur ou le technicien pour le remplacement;	_____	_____
c) Nettoyer le rotor et le nombril;	_____	_____
d) Faire les attaches, s'il y a lieu.	_____	_____

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
<p>➤ Respecte les méthodes et les consignes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Détermine avec justesse les causes des cassures (rouleaux); - Change les rouleaux ou s'assure de leur remplacement; - S'assure que le rotor et le nombril sont nettoyés. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
<p>➤ Respecte les normes de qualité</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'assure que les attaches sont conformes (irrégularité sur le fil); - Enlève et dispose du produit non conforme; - Produit des paquets uniformes. 	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
<p>➤ Remplace les rouleaux avec efficacité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Satisfait aux exigences de production de l'atelier (vitesse d'exécution). 	<p>_____</p>	<p>_____</p>
<p>➤ Respecte les consignes de santé et sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecte les méthodes de travail sécuritaires; - Garde les yeux sur son travail. 	<p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>➤ A de la patience</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dégage les rouleaux de façon systématique et répétée. 	<p>_____</p>	<p>_____</p>

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne sont inscrites sur chaque ligne lorsque l'apprentie ou l'apprenti respecte les critères de performance. Lorsqu'un élément ne concerne pas l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

3. RÉPARER LES CASSURES

3.5. REMPLACER LES ROULEAUX (suite)

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
<ul style="list-style-type: none"> ➤ A le sens de l'observation <ul style="list-style-type: none"> - Détecte avec rapidité et précision les rouleaux endommagés ➤ A de la dextérité manuelle <ul style="list-style-type: none"> - Effectue des gestes précis de façon minutieuse et constante 	<p>_____</p> <p>_____</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne sont inscrites sur chaque ligne lorsque l'apprentie ou l'apprenti respecte les critères de performance. Lorsqu'un élément ne concerne pas l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

MODULE 4

COMPÉTENCE VISÉE

4. FAIRE LES LEVÉES

CONTEXTE DE RÉALISATION

- Si l'entreprise est dotée d'un système de levées automatiques, les responsabilités de l'opératrice ou de l'opérateur consistent à s'assurer que la levée automatique s'effectue adéquatement, à inspecter les paquets produits et à voir à l'approvisionnement des tubes ou cônes.
- Étant donné qu'un compteur automatique arrête chaque position et que l'automate pousse le paquet plein sur le convoyeur pour ensuite remettre en marche le filage, l'opératrice ou l'opérateur doit faire preuve de rigueur et s'assurer que le système de levées automatiques fonctionne selon les normes établies.
- S'il n'y a pas de système de levées automatiques, l'opératrice ou l'opérateur aura à décider du moment pour faire une levée manuelle.
- Dans certaines entreprises, l'opératrice ou l'opérateur aura à faire des rapports de production.

4. FAIRE LES LEVÉES

4.1. IDENTIFIER LES PAQUETS PRODUITS (s'il y a lieu)

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) : a) Identifier les paquets pleins produits, camions, chariots et autres équipements.	Bilan d'étape 1
	Initiales
	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
➤ Respecte les méthodes et les consignes - Utilise la bonne méthode pour identifier les produits (absence d'erreurs); - S'assure que tous les paquets pleins sont identifiés correctement.	_____ _____	_____ _____
➤ Respecte les consignes de santé et sécurité - Respecte les méthodes de travail sécuritaires; - Range les produits et équipements de façon appropriée.	_____ _____	_____ _____
➤ A le goût du travail bien fait - Identifie l'ensemble des produits et équipements; - S'assure que la méthode d'identification est appropriée.	_____ _____	_____ _____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne sont inscrites sur chaque ligne lorsque l'apprentie ou l'apprenti respecte les critères de performance. Lorsqu'un élément ne concerne pas l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

4. FAIRE LES LEVÉES

4.2. FAIRE UNE LEVÉE MANUELLE (s'il y a lieu)

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) : a) Déterminer si le paquet est prêt pour la levée (jauge); b) Envoyer le fil dans l'aspiration (pour ne pas arrêter le filage); c) Pousser les paquets pleins sur le convoyeur; d) Faire une queue d'amorce afin de remettre en marche la position.	Bilan d'étape 1
	Initiales
	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.
	_____ _____ _____ _____

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
➤ Respecte les méthodes et les consignes - Détermine la durée du dévidage et le cycle des levées en fonction de la grosseur des fils; - Exécute adéquatement les levées; - S'assure de n'avoir aucun brin cassé après une levée; - Signale au réparateur les arrêts anormaux des métiers.	_____ _____ _____ _____	_____ _____ _____ _____
➤ Respecte les normes de qualité - S'assure de ne pas mélanger les paquets pleins; - Voit à la conformité du produit fabriqué (inspection).	_____ _____	_____ _____
➤ Respecte les consignes de santé et sécurité - Respecte les méthodes de travail sécuritaires; - Utilise de façon sécuritaire les outils appropriés, lorsque nécessaire.	_____ _____	_____ _____
➤ A le goût du travail bien fait et une bonne planification du travail - Repère et effectue rapidement les levées; - Prévoit les levées selon l'évolution du filage.	_____ _____	_____ _____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne sont inscrites sur chaque ligne lorsque l'apprentie ou l'apprenti respecte les critères de performance. Lorsqu'un élément ne concerne pas l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

4. FAIRE LES LEVÉES

4.3. TRAITER LES PAQUETS PRODUITS

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) : a) Vider le convoyeur; b) Faire une inspection finale du produit; c) Identifier les paquets pleins, s'il y a lieu; d) Emballer les paquets pleins, selon la directive; e) Envoyer les paquets pleins au procédé suivant ou à l'entrepôt, selon le cas.	Bilan d'étape 1	
	Initiales	
	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.	
	_____	_____

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
➤ Respecte les méthodes et les consignes - Utilise la bonne méthode d'identification et d'emballage.	_____	_____
➤ Respecte les normes de qualité - Voit à la conformité du produit fabriqué (inspection); - Identifie correctement les paquets pleins; - Isole les produits non conformes et les signale à qui de droit.	_____ _____ _____	_____ _____ _____
➤ Respecte les consignes de santé et sécurité - Respecte les méthodes de travail sécuritaires; - Utilise de façon sécuritaire les équipements, lorsque nécessaire.	_____ _____	_____ _____
➤ A le goût du travail bien fait et une bonne planification du travail - Effectue adéquatement le traitement des paquets pleins pour l'ensemble des lots.	_____	_____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne sont inscrites sur chaque ligne lorsque l'apprentie ou l'apprenti respecte les critères de performance. Lorsqu'un élément ne concerne pas l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

4. FAIRE LES LEVÉES

4.4. RENFILER LES TUBES OU CÔNES DE DÉPART

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) : a) Repérer les tubes ou cônes de départ vides et les remplacer; b) Faire les attaches de fils; c) Remplacer le paquet plein du dispositif d'amorce, s'il y a lieu.	Bilan d'étape 1	
	Initiales	
	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.	
	_____	_____

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
➤ Respecte les méthodes et les consignes - S'assure de remplacer tous les tubes ou cônes vides; - S'assure qu'il n'y aura pas d'arrêts pour panne d'amorce.	_____ _____	_____ _____
➤ Respecte les normes de qualité - S'assure que les attaches sont conformes.	_____	_____
➤ A le goût du travail bien fait - Prévoit le remplacement des tubes ou cônes de départ.	_____	_____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne sont inscrites sur chaque ligne lorsque l'apprentie ou l'apprenti respecte les critères de performance. Lorsqu'un élément ne concerne pas l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

4. FAIRE LES LEVÉES

4.5. GARNIR LES MÉTIERS EN TUBES OU CÔNES

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) : a) Remplir la réserve de tubes ou cônes; b) Disposer du surplus de tubes ou cônes à proximité du métier.	Bilan d'étape 1
	Initiales
	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
➤ Respecte les méthodes et les consignes - S'assure qu'il ne manque pas de tubes ou cônes.	_____	_____
➤ Respecte les normes de qualité - S'assure que les couleurs des tubes ou cônes sont conformes.	_____	_____
➤ Respecte les consignes de santé et sécurité - Respecte les méthodes de travail sécuritaires; - Range les camions de tubes ou cônes; - Est vigilant près des pièces et des équipements mobiles.	_____ _____ _____	_____ _____ _____
➤ A le goût du travail bien fait et une bonne planification du travail - Prévoit le remplissage de la réserve de tubes ou cônes.	_____	_____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne sont inscrites sur chaque ligne lorsque l'apprentie ou l'apprenti respecte les critères de performance. Lorsqu'un élément ne concerne pas l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

4. FAIRE LES LEVÉES

4.6. FAIRE LES RAPPORTS DE PRODUCTION (s'il y a lieu)

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) : a) Inscrire les données dans le rapport de production (heures d'arrêt et de départ, durée de l'arrêt, raison, etc.).	Bilan d'étape 1
	Initiales
	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
➤ Respecte les méthodes et les consignes - Inscrit les données au bon moment; - S'assure de l'exactitude des données (temps, etc.).	_____ _____	_____ _____
➤ A le goût du travail bien fait - Communique les anomalies et les irrégularités à la ou au contremaître ou à la mécanicienne ou au mécanicien, lorsque nécessaire.	_____	_____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne sont inscrites sur chaque ligne lorsque l'apprentie ou l'apprenti respecte les critères de performance. Lorsqu'un élément ne concerne pas l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

MODULE 5

COMPÉTENCE VISÉE

5. FAIRE LES ENTRETIENS PLANIFIÉS

CONTEXTE DE RÉALISATION

- Les responsabilités de l'opératrice ou de l'opérateur consistent à exécuter, avec ou sans aide de collègues, les entretiens planifiés de l'équipement et le nettoyage de l'aire de travail.
- Il doit exécuter ces activités selon les directives et les procédures de l'entreprise.
- Dans le cas de bris majeurs, il doit aviser la personne responsable de la maintenance ou, le cas échéant, aviser le superviseur.

5. FAIRE LES ENTRETIENS PLANIFIÉS

5.1. FAIRE LES NETTOYAGES RÉGULIERS

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) : a) Enlever et disposer des accumulations de la boîte de filage; b) Vider les boîtes d'aspiration; c) Passer le balai dans la zone de travail.	Bilan d'étape 1
	Initiales
	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.
	_____ _____ _____

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
➤ Respecte les méthodes et les consignes - Respecte les horaires de nettoyage; - Exécute l'ensemble des tâches planifiées.	_____ _____	_____ _____
➤ Respecte les normes de qualité - Décrit l'impact de chaque entretien sur la qualité (capable de); - S'assure que les métiers et l'aire de travail sont propres.	_____ _____	_____ _____
➤ Respecte les consignes de santé et sécurité - Utilise les équipements de protection individuelle, lorsque nécessaire; - Respecte les méthodes de travail sécuritaires; - Utilise les outils appropriés, lorsque nécessaire.	_____ _____ _____	_____ _____ _____
➤ A le goût du travail bien fait - Effectue adéquatement l'ensemble des tâches exigées; - Respecte les méthodes de travail de l'entreprise.	_____ _____	_____ _____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne sont inscrites sur chaque ligne lorsque l'apprentie ou l'apprenti respecte les critères de performance. Lorsqu'un élément ne concerne pas l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

5. FAIRE LES ENTRETIENS PLANIFIÉS

5.2. FAIRE LE GRAND NETTOYAGE LORS DES ARRÊTS DE MÉTIERS (entretien préventif)

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) :	Bilan d'étape 1
	Initiales
	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.
a) Faire le grand nettoyage selon la planification.	_____

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
<p>➤ Respecte les méthodes et les consignes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecte les horaires de nettoyage; - Exécute l'ensemble des tâches planifiées. 	_____ _____	_____ _____
<p>➤ Respecte les normes de qualité</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'assure que les métiers et l'aire de travail sont propres; - S'assure que les rapports sont faits et que l'ensemble des anomalies est signalé. 	_____ _____	_____ _____
<p>➤ Respecte les consignes de santé et sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cadenasse les métiers, lorsque nécessaire; - Utilise les équipements de protection individuelle, lorsque nécessaire; - Respecte les méthodes de travail sécuritaires; - Utilise de façon sécuritaire les outils appropriés, lorsque nécessaire. 	_____ _____ _____ _____	_____ _____ _____ _____
<p>➤ A le goût du travail bien fait</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectue adéquatement l'ensemble des tâches exigées; - Respecte les méthodes de travail de l'entreprise. 	_____ _____	_____ _____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne sont inscrites sur chaque ligne lorsque l'apprentie ou l'apprenti respecte les critères de performance. Lorsqu'un élément ne concerne pas l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

5. FAIRE LES ENTRETIENS PLANIFIÉS

5.3 DISPOSER DES REBUTS

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) : a) Séparer la matière récupérable; b) Disposer des rebuts dans les contenants appropriés.	Bilan d'étape 1
	Initiales
	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
➤ Respecte les méthodes et les consignes - Respecte les procédures de disposition des rebuts; - S'assure que les contenants utilisés sont appropriés et bien placés.	_____ _____	_____ _____
➤ Respecte les normes de qualité - Exécute l'ensemble des tâches planifiées; - S'assure qu'il n'y aura pas de mélange dans le tri des rebuts et la matière récupérable.	_____ _____	_____ _____
➤ Respecte les consignes de santé et sécurité - Utilise les équipements de protection individuelle, lorsque nécessaire; - Respecte les méthodes de travail sécuritaires.	_____ _____	_____ _____
➤ A le goût du travail bien fait - Effectue adéquatement l'ensemble des tâches exigées; - Respecte les méthodes de travail de l'entreprise.	_____ _____	_____ _____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne sont inscrites sur chaque ligne lorsque l'apprentie ou l'apprenti respecte les critères de performance. Lorsqu'un élément ne concerne pas l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

5. FAIRE LES ENTRETIENS PLANIFIÉS

5.4. FAIRE LES CHANGEMENTS DE CIRES (s'il y a lieu)

INDICATEURS DE COMPÉTENCE (sous-étapes normalement faites) : a) Remplacer les cires; b) Réparer les cires lorsqu'elles sont endommagées.	Bilan d'étape 1
	Initiales
	L'apprentie ou l'apprenti le fait adéquatement.

CRITÈRES DE PERFORMANCE :	Bilan d'étape 2	Évaluation finale
	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?	À quels critères répond l'apprentie ou l'apprenti?
➤ Respecte les méthodes et les consignes - Respecte les procédures de changement de cires; - Exécute l'ensemble des tâches planifiées; - Dispose des cires usées à la récupération (selon les directives).	_____ _____ _____	_____ _____ _____
➤ Respecte les normes de qualité - S'assure qu'il y a toujours de la cire; - S'assure que l'application est conforme et constante; - Signale tout mauvais fonctionnement du système d'application de cire.	_____ _____ _____	_____ _____ _____
➤ Respecte les consignes de santé et sécurité - Respecte les méthodes de travail sécuritaires; - Utilise les outils de façon sécuritaire.	_____ _____	_____ _____
➤ A le goût du travail bien fait - Effectue adéquatement l'ensemble des tâches exigées; - Respecte les méthodes de travail de l'entreprise.	_____ _____	_____ _____

Bilan d'étape 1 : Évaluation de la compétence, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Bilan d'étape 2 : Évaluation de la performance, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Évaluation finale : Évaluation finale, à faire selon la date prévue au plan individuel d'apprentissage.

Les initiales du compagnon ou de la compagne sont inscrites sur chaque ligne lorsque l'apprentie ou l'apprenti respecte les critères de performance. Lorsqu'un élément ne concerne pas l'entreprise, veuillez inscrire S. O. (sans objet).

SUIVI DES APPRENTISSAGES MAÎTRISÉS – Opératrice ou opérateur de métiers à filer (Synthèse du résultat de l'apprentissage après l'évaluation finale)

- Conditions d'évaluation :**
1. S'occupe de plusieurs métiers à la fois (charge normale de travail)
 2. Travaille de façon autonome
 3. Respecte les critères de performance
 4. Respecte les règles d'usine en matière de santé et sécurité
 5. Bénéficie de la présence et de la disponibilité du compagnon ou de la compagne

Compétences Modules	Activités	Initiales	Signatures
		compagnon ou compagne – apprentie ou apprenti	
1. Alimenter les métiers	1.1. Préparer l'alimentation 1.2. Faire les changements de production 1.3. Alimenter les positions	1.1. _____ 1.2. _____ 1.3. _____	<p>Nous soussignés confirmons la maîtrise de cette compétence.</p> Apprentie ou apprenti : _____ Compagnon ou compagne : _____ Responsable-entreprise : _____ Date : _____
2. Patrouiller l'aire de travail des métiers	2.1. Déterminer le type de cassure 2.2. Vider les boîtes d'aspiration 2.3. Remettre l'automate en marche* 2.4. Réagir aux situations anormales	2.1. _____ 2.2. _____ 2.3. _____ 2.4. _____	<p>Nous soussignés confirmons la maîtrise de cette compétence.</p> Apprentie ou apprenti : _____ Compagnon ou compagne : _____ Responsable-entreprise : _____ Date : _____
3. Réparer les cassures	3.1. Réparer les cassures de rubans 3.2. Réparer les cassures d'enroulements 3.3. Réparer les cassures de fils 3.4. Dégager les engorgements 3.5. Remplacer les rouleaux	3.1. _____ 3.2. _____ 3.3. _____ 3.4. _____ 3.5. _____	<p>Nous soussignés confirmons la maîtrise de cette compétence.</p> Apprentie ou apprenti : _____ Compagnon ou compagne : _____ Responsable-entreprise : _____ Date : _____

* S'il y a lieu

SUIVI DES APPRENTISSAGES MAÎTRISÉS – Opératrice ou opérateur de métiers à filer
 (Synthèse du résultat de l'apprentissage après l'évaluation finale) (suite)

Compétences / Modules	Activités	Initiales	Signatures
		compagnon ou compagne – apprentie ou apprenti	
4. Faire les levées	4.1. Identifier les paquets produits*	4.1. _____	<p>Nous soussignés confirmons la maîtrise de cette compétence.</p> <p>Apprentie ou apprenti : _____</p> <p>Compagnon ou compagne : _____</p> <p>Responsable-entreprise : _____</p> <p>Date : _____</p>
	4.2. Faire une levée manuelle*	4.2. _____	
	4.3. Traiter les paquets produits	4.3. _____	
	4.4. Renfiler les tubes ou cônes de départ	4.4. _____	
	4.5. Garnir les métiers en tubes ou cônes	4.5. _____	
	4.6. Faire les rapports de production*	4.6. _____	
5. Faire les entretiens planifiés	5.1. Faire les nettoyages réguliers	5.1. _____	<p>Nous soussignés confirmons la maîtrise de cette compétence.</p> <p>Apprentie ou apprenti : _____</p> <p>Compagnon ou compagne : _____</p> <p>Responsable-entreprise : _____</p> <p>Date : _____</p>
	5.2. Faire le grand nettoyage lors des arrêts de métiers (entretien pré-ventif)	5.2. _____	
	5.3. Disposer des rebuts	5.3. _____	
	5.4. Faire les changements de cires*	5.4. _____	

* S'il y a lieu

Plan individuel d'apprentissage

**PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL
POUR L'OPÉRATRICE OU L'OPÉRATEUR DE MÉTIERS À FILER**

ENTENTE AVEC EMPLOI-QUÉBEC

Nom de l'apprentie/de l'apprenti : _____			N° carnet Emploi-Québec : _____
Titre des compétences	À acquérir	Mise à niveau	Suivi du plan individuel
1. Alimenter les métiers			Signature de la représentante ou du représentant d'Emploi-Québec Date :
2. Patrouiller l'aire de travail des métiers			Signature de la représentante ou du représentant d'Emploi-Québec Date :
3. Réparer les cassures			Signature de la représentante ou du représentant d'Emploi-Québec Date :
4. Faire les levées			Signature de la représentante ou du représentant d'Emploi-Québec Date :
5. Faire les entretiens planifiés			Signature de la représentante ou du représentant d'Emploi-Québec Date :
Durée totale de l'apprentissage : _____ semaines (maximum 14 semaines)			

Plan individuel d'apprentissage

**PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL
POUR L'OPÉRATRICE OU L'OPÉRATEUR DE MÉTIERS À FILER**

ENTENTE AVEC EMPLOI-QUÉBEC (suite)

Date du début du programme d'apprentissage			
Le compagnon ou la compagne commence les activités d'apprentissage.	Le	^e jour de	2__
Date de l'évaluation BILAN D'ÉTAPE 1			
Le compagnon ou la compagne devra remplir les grilles du carnet (bilan 1).	Le	^e jour de	2__
Date de l'évaluation BILAN D'ÉTAPE 2			
Le compagnon ou la compagne devra remplir les grilles du carnet (bilan 2).	Le	^e jour de	2__
Date de l'évaluation finale			
Le compagnon ou la compagne devra remplir les grilles du carnet (évaluation finale).	Le	^e jour de	2__
Date de fin du programme d'apprentissage			
	Le	^e jour de	2__
Détails pertinents concernant le déroulement de l'apprentissage			
Signatures			Date
Signature de la ou du responsable du programme d'apprentissage en milieu de travail de l'entreprise (s'engage à respecter, à suivre l'évolution du programme et à soutenir le compagnon ou la compagne)			
Signature du compagnon ou de la compagne responsable du programme d'apprentissage en milieu de travail			
Signature de l'apprentie ou de l'apprenti du programme d'apprentissage en milieu de travail (s'engage à respecter les termes et le fonctionnement du programme)			

Renseignements sur l'employeur

À remplir en même temps que le plan individuel d'apprentissage

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR		
Nom		
Adresse		
Ville	Code postal	Téléphone
Nom du compagnon/de la compagne d'apprentissage		
Entente Procédé	Début	Fin

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR (si un deuxième lieu d'apprentissage est prévu)		
Nom		
Adresse		
Ville	Code postal	Téléphone
Nom du compagnon/de la compagne d'apprentissage		
Entente Procédé	Début	Fin

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR (si un troisième lieu d'apprentissage est prévu)		
Nom		
Adresse		
Ville	Code postal	Téléphone
Nom du compagnon/de la compagne d'apprentissage		
Entente Procédé	Début	Fin